



Treignes, chronique d'un village de l'Entre-Sambre-et-Meuse (Belgique)

Jean-Jacques Van Mol
I.G.E.A.T. - ULB Bruxelles
Belgique



Le village

Treignes est une commune rurale située dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse dans la vallée du Viroin, rivière qui se jette dans la Meuse à 4 km et qui établit la limite entre l'Ardenne boisée et la Calestienne, massif calcaire érodé et découpé en nombreuses collines. Sa population comporte un peu plus de 600 habitants. La superficie des terres agricoles couvre actuellement 431,57 ha, soit 24,6% du territoire; la forêt occupe une place prédominante, elle représente 1.115 ha, soit 64%.

Cette communauté villageoise a connu au cours de ce siècle des bouleversements importants qui sont liés à deux facteurs: la transformation de l'agriculture et le déclin industriel.

Le passé récent

Pendant la première moitié de ce siècle, les villageois trouvaient de nombreux emplois dans les industries qui se trouvaient à proximité. La sidérurgie, dominante, était implantée à Couvin, distant de 15 km, et Vireux en France, à 4 km, elle s'est perpétuée jusqu'à ce siècle, elle a constitué une caractéristique de la région étudiée. Cette industrie a été prospère, elle était liée aux nombreux gisements métallifères, fer et plomb, elle était approvisionnée par la forêt qui fournissait le combustible sous la forme de charbon de bois et associée à la rivière qui procurait l'énergie hydraulique. Elle a joué un rôle économique très important pour la population villageoise. Sa récente disparition a entraîné la perte de très nombreux emplois.

Au début de ce siècle, l'agriculture jouait encore un rôle moteur dans l'économie villageoise.

Les exploitations agricoles étaient de deux types. Il y avait huit grandes fermes, la plus grande avait 80 ha. A ces fermiers au sens strict s'ajoutaient de nombreux villageois qui cultivaient une petite parcelle de terre, possédaient une ou deux vaches, dont s'occupait la femme, et travaillaient aux usines ou louaient leurs services dans d'autres secteurs d'activités comme le transports de bois, comme ouvriers agricoles, etc. La plupart exploitaient les friches communales loties en parcelles d'environ 6 ha. Ces parcelles étaient louées pour une somme modique aux habitants qui obtenaient ainsi une certaine autarcie alimentaire et un revenu complémentaire.

Les villageois pouvaient également disposer du bois taillis provenant de l'exploitation de la forêt communale. La forêt était en effet gérée en taillis sous futaie: la futaie, constituée principalement de chênes (*Quercus robur*) exploités par les marchands de bois et destinés au boisage des mines, et les taillis constitués de charmes (*Carpinus betula*) et de coudriers (*Corylus avellana*). Le taillis, coupé tous les vingt ans, approvisionnait les villageois en bois de chauffage. C'était l'affouage: chaque habitant recevait, moyennant le paiement d'une modique somme forfaitaire, une parcelle en forêt attribuée par tirage au sort, il pouvait ainsi se procurer du bois de chauffage à bon compte. L'écorce des chênes, récoltée au printemps pour alimenter la tannerie, constituait également une ressource.

Les travaux agricoles nécessitant une abondante main-d'oeuvre bénéficiaient d'une entraide villageoise importante. Les grandes exploitations recevaient l'aide des jeunes villageois et des petits agriculteurs qui venaient les assister pour l'entretien des cultures, pour les foins et la moisson.

En contrepartie, les petits fermiers obtenaient en prêt leur matériel et leurs chevaux pour cultiver leurs petits lopins de terre. Une forte entraide caractérisait ainsi la communauté villageoise.

Au milieu du XIX^e siècle, les voies de communications se sont améliorées avec la construction du chemin de fer (1854 à Treignes) qui a désenclavé les campagnes et favorisé la mobilité de la population: on assiste à un élargissement significatif des aires matrimoniales. En 1902, les terrains disponibles pour la gare se sont trouvés à 1200 mètres du centre du village. Pour sa construction, on a utilisé la brique. Ce matériau étant inhabituel dans cette région où la pierre domine, on a fait appel à une entreprise étrangère à la région. La gare terminée, cette entreprise a ensuite construit en briques tout un quartier nouveau de maisons ouvrières pour héberger des ouvriers de l'usine de Vireux. Ces constructions ont ainsi inauguré un style architectural et une implantation de type urbain: maisons résidentielles, mitoyennes à gabarit uniforme. Pendant la période d'entre-deux-guerres, le modèle urbain sera adopté pour la plupart des constructions neuves qui vont élargir le centre villageois primitif.

Les mutations agricoles après 1950: la fin des paysans.

Les mutations intervenues pendant les dernières décennies ont profondément modifié la physionomie, l'économie ainsi que la sociologie du village. La période d'après guerre a été caractérisée par une révolution agricole qui a été la conséquence de la motorisation des travaux agricoles et de la progression de l'économie de marché. La modernisation de l'agriculture dans notre région a cependant débuté dès la fin du siècle dernier. Elle s'était concrétisée par l'introduction de la charrue brabant-double, de la faucheuse, de la moissonneuse et du semoir mécanique. Le battage des céréales était réalisé par une entreprise qui se déplaçait avec son matériel de ferme en ferme. La force motrice était toujours principalement fournie par le cheval, animal de trait traditionnel dans la région. L'élevage du mouton, florissant au XIX^e siècle, avait disparu, les bovins étaient peu nombreux.

L'introduction du tracteur et de la moissonneuse-batteuse dans les fermes vers 1960 et l'utilisation des produits phytosanitaires ont profondément transformé les travaux agricoles sur les plans social et économique. Le fermier est devenu complètement autonome de la main-d'oeuvre occasionnelle fournie par les villageois. L'augmentation des investissements, l'amortissement d'un matériel coûteux ainsi que la diminution du prix

unitaire des produits ont contraint les agriculteurs à accroître les surfaces cultivées en les récupérant des petites exploitations qui ont progressivement disparu. On a procédé au remembrement des terres dans un but de rationalisation. Le nombre des agriculteurs s'est considérablement réduit: à Treignes, il ne subsiste actuellement que cinq fermiers; il ne subsiste que cinq familles vivant de l'agriculture. A l'échelle de la Wallonie, pendant la période 1985-1995, on a constaté chaque année la disparition de 900 exploitations agricoles.

L'essor économique et industriel des années 1960, en procurant de nombreux emplois, a définitivement éloigné les villageois des cultures d'appoint qui étaient pratiquées sur les anciennes friches communales. Ces terres peu productives, anciennes zones de pacage des moutons, ont été progressivement envahies par une végétation de broussailles, stade précurseur d'un reboisement spontané. Leur intérêt biologique leur attribue une vocation de réserves naturelles.

La prospérité économique des villageois a contribué à l'extension de la zone d'habitat au détriment des friches et des terres agricoles abandonnées, elle a accentué le caractère résidentiel du village avec une influence croissante du modèle urbain et une utilisation inconsidérée de l'espace: des "villas" à quatre façades entourées de jardins, en rupture avec le modèle "traditionnel", ont été construites le long des axes de communications. L'automobile a également apporté son empreinte, elle a provoqué la transformation de l'habitat pour l'installation de garages par aménagement des anciennes étables ou l'adjonction d'une construction nouvelle. La recherche du confort a incité les habitants à délaisser les anciennes bâtisses situées dans le centre ancien pour construire du neuf en lisière du village, en utilisant la brique qui est un matériau plus économique et jugé plus confortable.

La fonction économique du village s'est transformée. L'artisanat traditionnel des villages: forgerons, charrons, tonneliers, charretiers, ont disparu. Outils, machines, moyens de transport sont importés; le cheval, remplacé par le tracteur, n'a plus d'utilité si ce n'est pour le loisir et le tourisme. Les sabotiers et les cordonniers qui fournissaient les villageois ont également périclité, confrontés à la concurrence de la production industrielle. Dans le cas de la saboterie, une véritable industrie s'était développée dans le village de Nismes situé à proximité, des usines mécanisées procuraient de nombreux emplois, près de 500; elles exportaient des milliers de sabots en bois dans tout le pays. Elles ont fermé définitivement leurs portes dans les années 1950. La tannerie de Dourbes, située également dans les environs, constituait à la fois un débouché pour les

Treignes, chronique d'un village de l'Entre-Sambre-et-Meuse (Belgique)

écorces de chêne et un gisement d'emplois; concurrencée par les procédés chimiques et la perte des débouchés, elle a fermé définitivement ses portes en 1983. Le moulin, qui avait connu un sursis pendant la dernière guerre a été détrôné par les minoteries industrielles; son abandon a sonné le glas de la consommation de la production céréalière locale. La boulangerie, à son tour, a dû s'incliner devant la concurrence de boulangeries industrielles. Le boucher ne propose plus de la viande élevée sur place, le bétail est abattu dans des abattoirs agréés et contrôlés, éloignés du village. Toutes les industries dispersées dans la région, source de prospérité économique et d'emplois pour les villageois ont définitivement disparu. Les commerces se transforment avec l'émergence de nouveaux circuits de distribution; les "superettes" et les "supermarchés" à succursales multiples remplacent désormais le petit commerce de détail qui n'arrive plus à les concurrencer ces nouvelles formes de distribution. Cette évolution fait disparaître non seulement une fonction économique dans le village mais également un rôle social: les petits commerces, diversifiés, lieux de contacts entre les villageois, sont remplacés par les "grandes surfaces". Ces centres de distribution polyvalents, impersonnels et anonymes, vendant des produits stéréotypés, sont parfois éloignés du village, que la généralisation de l'automobile rend désormais accessibles. Mis à part une petite production artisanale de beurre par un fermier du village, il n'existe pratiquement plus aucun lien entre les produits consommés par la population et les producteurs locaux. Le lait est récolté par des centrales laitières situées à des dizaines de kilomètres du village. Le lait homogénéisé et stérilisé à une échelle industrielle est conditionné en emballages cartonnés.

Toutes les industries dispersées dans la région, sources de prospérité économique et d'emplois pour les villageois, ont disparu dans la crise économique des années 1970. La crise pétrolière de 1972 a provoqué la disparition de trois des quatre poêleries qui existaient à Couvin, elle ne fournit plus que quelques trois cents postes de travail pour toute la région. L'usine sidérurgique de la Chiers à Vireux en France, située à 4 km de Treignes, a été supprimée en 1981 dans le cadre des restructurations du secteur sidérurgique; sa fermeture a provoqué la perte de 170 emplois d'ouvriers frontaliers, parmi lesquels on comptait plusieurs habitants de Treignes. Le chômage dans la région s'élève actuellement à plus de 30% de la population active.

Les transformations du secteur agricole ont également affecté le patrimoine immobilier. Par leur localisation au centre du village, les fermes éloignées des terres cultivées n'ont plus répondu aux exigences

de la modernité. La grange est devenue inutile: les céréales, récoltées avec la moissonneuse-batteuse, sont directement acheminées par camion chez le négociant. Les bâtiments par leurs gabarits sont devenus inadaptés aux nouvelles exigences des machines, il a fallu construire des hangars hors du village pour abriter tracteurs, moissonneuse-batteuse, semoirs, pulvérisateurs à pesticides, etc.

L'importance du cheptel a considérablement évolué. Pendant la première moitié de ce siècle, une vingtaine de vaches procurait un revenu confortable au fermier. Pour maintenir leurs revenus, les éleveurs ont été contraints d'augmenter le nombre de têtes de bétail. Actuellement les fermes du village élèvent chacune de 50 à 200 bêtes. Les anciennes étables ne suffisent donc plus, elles sont en outre incompatibles avec les nouvelles techniques d'élevage et de production laitière. On en construit de nouvelles aux gabarits et avec des matériaux qui contrastent avec les anciennes. La mécanisation de la récolte du lait nécessite des installations spécifiques: appareils de traite avec canalisations ("pipe-line"), réservoirs réfrigérants, aménagements pour la stabulation. L'alimentation des animaux a également évolué. Vers 1950, avec la culture du maïs fourrager de nouvelles techniques d'ensilage ont nécessité l'aménagement de silos-tours, plus récemment de silos-couloirs, pour entreposer la denrée. Actuellement, confrontés aux difficultés du marché de la viande bovine, certains éleveurs sont à la recherche d'une diversification de leur production, on assiste à l'émergence de l'élevage d'autruches.

En 1977, les communes du pays ont été administrativement fusionnées en entités plus vastes regroupant un nombre variable de villages. Dans le cas de Treignes, 8 communes ont été réunies dans une nouvelle unité baptisée Viroinval, néologisme qui fait allusion à la vallée du Viroin qui parcourt l'ensemble de son territoire. Cette nouvelle entité couvre 12.999 ha. 70 a., dont 5.695 ha 96 a. de forêts. La population compte 5.650 habitants, dont 55 agriculteurs. L'administration a été centralisée dans le village de Nismes.

L'exemple développé ici ne concerne pas uniquement le village de Treignes, toutes les zones rurales ont connu un développement similaire. L'occupation du territoire rural a évolué d'une manière encore plus spectaculaire dans les zones plus proches des grandes agglomérations. La généralisation de l'automobile a provoqué un exode progressif des populations urbaines à la recherche d'espace. Les lotissements se sont multipliés au détriment des terres agricoles, l'habitat exclusivement résidentiel s'est dispersé en rase campagne.

Pour lutter contre cette colonisation anarchique de l'espace rural, les pouvoirs publics ont

instauré une planification du territoire par l'établissement de plans de secteur. Le territoire a été découpé en différentes zones qui en ont défini les fonctions. Les zones réservées à l'habitat ont été généreusement distribuées en prévoyant des extensions qui n'ont pas assez tenu compte des aspects paysagers. L'application des directives a fait l'objet de très nombreuses contestations en raison de leurs conséquences financières pour les propriétaires: les terres classées en zone agricole ont été dépréciées par rapports aux terrains situés en zone à bâtir.

Une nouvelle législation est actuellement en cours d'élaboration: le Code Wallon d'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (CWATUB).

Pour la protection du patrimoine bâti et paysager, il existe une procédure de classement qui constitue une mesure de protection des immeubles et des sites jugés les plus remarquables. Ces mesures fixent les modalités d'une aide publique pour leur restauration et leur entretien. Une aide financière est également consentie pour l'aménagement de "gîtes ruraux".

Pour réagir à la banalisation de l'habitat et à la perte d'identité culturelle du milieu rural, des associations se créent comme par exemple "Qualité village". Une "labellisation" est en cours pour identifier les "plus beaux villages de Wallonie". L'esthétisme ruraliste des privilégiés l'emporte. Les acteurs de ces mouvements sont bien souvent des néoruraux, citadins établis à la campagne qui effectuent une navette quotidienne pour leur emploi. Cette nouvelle catégorie de villageois, aux revenus plus élevés que les autochtones, provoque une augmentation des valeurs immobilières et constitue ainsi une concurrence pour les habitants.

Inspiré par le modèle français, on procède actuellement à la création de "Parcs naturels régionaux" dont le statut a été fixé par la loi du 16 juillet 1985. Ces nouvelles entités territoriales ont pour but de concilier la conservation de la nature, la protection du patrimoine architectural et le confort de vie de la population résidente tout en protégeant les "activités traditionnelles". Il s'agit donc de promouvoir de nouvelles formes d'économie régionale en protégeant l'originalité et la diversité culturelle et paysagère des terroirs. Treignes est actuellement inclus dans une telle procédure qui devrait réunir les deux entités territoriales voisines de Viroinval et de Doische.

On doit cependant constater sur le terrain une certaine incohérence des pouvoirs publics dans le domaine de l'aménagement du territoire et des infrastructures. L'apport des crédits européens est souvent utilisé d'une manière peu rationnelle. Tel par exemple ce terrain de jeu de pétanque construit dans les années 1980 avec l'aide du Fonds Européen de

Développement Économique Régional, fonds destiné en principe à relancer l'économie des zones rurales. Actuellement, toujours à Treignes, on refait complètement la voirie dans le village pour, en reprenant les termes du ministre wallon des travaux publics et natif de Treignes, "lui rendre son aspect riant d'autrefois" (?) en y consacrant 64.000.000 BEF (1.800.000 \$US). Chaque ministre cherche ainsi à laisser un témoignage permanent de son éphémère passage au pouvoir.

Les pouvoirs publics ont progressivement associé la protection des richesses agricoles à la sauvegarde de la nature et à la survie du patrimoine rural. On parle couramment de l'agriculteur jardinier de l'espace, soulignant ainsi son rôle dans l'aménagement de l'espace. L'intégration de préoccupations environnementales en agriculture fait partie des objectifs de la Politique Agricole Commune affichés par l'Union Européenne: Le gel des terres, instauré comme mesure d'extensification en 1987, a pour but de diminuer la production agricole en laissant des parcelles friche, boisées ou utilisées à des fins non agricoles. L'extensification, principe introduit en 1987, doit conduire à une diminution de la production de produits excédentaires en prenant en compte les exigences de la protection de l'environnement. Cette mesure vise notamment à réduire la charge moyenne du bétail. Les aides agri-environnementales (1985) concernent les zones sensibles du point de vue de l'environnement et des ressources naturelles ainsi que du maintien de l'espace naturel et du paysage. La délimitation de ces zones sensibles du point de vue de l'environnement et des ressources naturelles zones sensibles doit être établie par chacun des pays membres. Toutes ces mesures sont accompagnées d'aides financières compensatoires.

L'agriculture européenne traverse actuellement une crise majeure qui compromet son avenir. Mise en concurrence dans les marchés mondiaux (GATT) avec la production industrielle et mercantile des U.S.A., l'Europe cherche à protéger une agriculture dont la vocation économique devrait également constituer un facteur de développement endogène des terroirs. Il y a rupture entre une agriculture nourricière et une agriculture performante. L'espace rural est ainsi à la recherche d'une nouvelle fonction en rapport avec le redéploiement sociologique des populations citadines vers la campagne. L'usage non agricole de la campagne prend désormais le pas sur la production vivrière.